



CLUB FELIN DE L'OUEST

BULLETIN D'INSCRIPTION

Exposition Féline de PONTIVY (56) -Salle SAFIRE

SAMEDI 26 AVRIL 2008 () - DIMANCHE 27 AVRIL 2008 ()

Nom et Prénom de l'exposant		
Adresse		
Ville	CP	Tél :
E-Mail		
Chat à vendre : OUI () NON () Particulier : 1 portée par an ()		
Eleveur () N° certificat de capacité		N° Siret

Nom complet du chat		
Race	Couleur	Yeux
Date de naissance	Livre d'origine	N°
N° identification	Sexe	
Nom du Père	Nom de la Mère	
Nom de l'éleveur		

CLASSE DE JUGEMENT

Chat de maison		Hors concours	
3/6 mois		6/10 mois	
CAC		CAP	
CACIB		CAPIB	
CAGCI		CAGPI	
CACE		CAPE	
CAGCE		CAGPE	
HONNEUR			

J'amène ma cage personnelle ()	Longueur
Si possible à côté de	

Le

Signature



CLUB FELIN DE L'OUEST

Le Chêne Vert - 85200 SERIGNE

Tél : 92.51.50.29.48 - mail : vivier@clubfelinouest.com

site : clubfelinouest.com

PONTIVY (Morbihan)

SALLE SAFIRE - PARC DES EXPOSITIONS

Avenue des Cités Unies

Le Club Félin de l'Ouest sera heureux de vous accueillir pour sa 5ème Exposition les SAMEDI 26 et DIMANCHE 27 AVRIL 2008 à PONTIVY

Samedi : Spéciale CHARTREUX

Dimanche : Spéciale : NORVEGIEN

Tous les chats et chatons doivent être identifiés (tatouage ou puce électronique)

Les vaccins contre le typhus, le coryza et la leucose sont fortement conseillés. Les chats provenant de l'étranger doivent être vaccinés contre la rage à partir de 3mois. Le contrôle vétérinaire sera effectué de **8 h à 9 h 30**. Les décisions prises par le vétérinaire sont sans appel.

Ne peuvent être inscrit que des chats de Race. Les chats doivent posséder un pedigree LOOF. En attente de pédigrée il est obligatoire de fournir le numéro du LOOF d'accusé de réception de la demande de pédigrée. **Tout engagement doit être accompagné de son règlement pour être définitif, libellé à l'ordre du C.F.O.**

et pour bénéficier du tarif adhérent, la cotisation 2008 doit être réglée.

La vente des chats, lors de l'exposition est autorisé à condition de l'avoir spécifié sur la feuille d'engagement et est sous l'entière responsabilité du vendeur. Les éleveurs amateurs doivent signer une attestation sur l'honneur attestant qu'ils ne font qu'une portée par an.

L'exposant s'engage à ne pas quitter la salle et à ne pas dégarnir les cages avant l'heure fixée par les organisateurs, soit **18 h 30**, par simple respect des visiteurs.

Nombre de chats	Adhérent 1 jour	Non Adhérent 1 j	Adhérent 2 jours	Non Adhérent 2 j
1 et 2 chats*	22 euros	26 euros	29 euros	32 euros
3 à 5 chats*	18 euros	22 euros	22 euros	28 euros
forfait	90 euros	200 euros	120 euros	130 euros

* par chat

CLOTURE DES ENGAGEMENTS : 16 AVRIL 2008